Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201396-20260611-01105062026-DE

COMMUNE DE MAGOAR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026

Délibération n°01-05-06-2026

Date de convocation : 26 Mai 2026
Date d'affichage : 26 Mai 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 07
Présents : 07
Votants : 07
Absents :
Procuration :

Présents : Messieurs Mesdames GOURIOU Arnaud, BOUILLENNEC Rachel, DESCHAMP Dominique, DOLO Katell, PARENT Fanny, RAOULT Jérôme, THOMAS Mathieu.

Secrétaire de séance : BOUILLENNEC Rachel

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à 12 h, le Conseil municipal de la commune de Magoar, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOURIOU Arnaud, Maire

DESIGNATION DES D'UN DELEGUE ET TROIS SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DE SEPTEMBRE 2026

Le Conseil municipal mit en place au cours de la séance du 20 mars 2026, doit procéder à la désignation d'un délégué et de trois suppléants du Conseil municipal, en vue des élections sénatoriales qui auront lieu en septembre 2026.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal a désigné :

- Arnaud GOURIOU, Maire, délégué pour représenter la commune de Magoar pour l'élection des Sénateurs ;
- Jean LE FEVRE ~~; BOUILLENNEC Rachel ; DOLO Adeline~~, suppléants
  Bouillennec Rachel, Raoult Jérôme, Parent Fanny

Fait et délibéré à Magoar, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 09 Juin 2026

BOUILLENNEC Rachel, Première Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

GOURIOU Arnaud,
Maire

MAIRIE DE MAGOAR (CÔTES D'ARMOR)